

### Société d'Agriculture du Comté de Portneuf

A une assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture du comté de Portneuf, tenue au Cap Santé le 28 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers et directeurs pour l'année 1875:

Président, P. LaRue, écr., M. P. P.; Vice-Président, F. X. Frenette, écr.; Secrétaire-Trésorier, A. D. Hamelin, écr.

Directeurs: Louis Leclerc, F. Drolet, Norbert Beaudry, Augustin Bussièrès, Isidore Frenette, Herenle Collette, Samuel Paquin, Alexis Cayer, Hébert Pagé, Samuel Houde, Louis Gariépy, Adolphe Grandbois et Alfred Denis, écrivains.

Auditeurs des comptes: L'honorable J. E. Thibandeau et Olivier Déglise, écr.

MM. les membres de cette société doivent être fiers et orgueilleux du succès toujours croissant qu'ils obtiennent d'année en année. On nous a informé que ce succès était dû à la réception de la *Gazette des Campagnes* par chacun des membres. Nous pouvons ajouter que la plus grande part du succès de cette Société revient aussi à l'esprit d'union qui règne parmi ses membres: dans ce comté, on est tout un quand il s'agit de travailler à promouvoir les intérêts de l'agriculture; l'esprit de parti, ce chance destructeur de tout ce qui est bien, n'y trouve pas sa place. On poursuit un but, et on est tout effort et toute énergie pour l'obtenir.

Nous offrons nos plus sincères remerciements à la Direction de cette Société, pour le magnifique présent du jour de l'an qu'elle a bien voulu nous faire parvenir: une nouvelle liste de cinq cents cinquante-trois abonnements à la *Gazette des Campagnes*.

Depuis deux ans, on a consigné dans les rapports publics présentés au Parlement de notre Province que le progrès agricole qui se faisait sentir dans le comté de Portneuf, était dû à la réception de la *Gazette des Campagnes* dans cet endroit. Voilà encore une occasion de consigner ce nouveau fait dans le prochain rapport officiel qui devra être publié, et qui pourra servir à ceux qui s'occupent sérieusement et avec désintéressement du journalisme agricole que l'on ne croit pas suffisamment établi dans la Province de Québec.

M. le Secrétaire du Conseil d'Agriculture, dans un rapport que nous avons reçu hier, nous annonce "Que le Conseil d'Agriculture s'est occupé de l'établissement d'un bon journal d'agriculture, car il considère cette question comme intimement liée à celle de l'enseignement agricole; mais malheureusement jusqu'à ce jour ses efforts n'ont pas été couronnés du succès. Cette question d'ailleurs est pour lui d'une telle importance qu'avant de l'entreprendre, il veut avoir la presque certitude de réussir..."

Le Conseil d'Agriculture, avec raison, désire l'établissement d'un journal d'agriculture. Qui l'empêche de prendre des arrangements avec la *Gazette des Campagnes*, qui en est à sa troisième année d'existence? N'offre-t-elle pas une garantie de stabilité? Jusqu'à présent, elle a vécu pour ainsi dire que par ses abonnés; que ne ferait-elle pas, avec l'aide du Conseil d'agriculture?

### Société d'Agriculture du Comté de Témiscouata

A Messieurs les Membres de la Société d'Agriculture du Comté de Témiscouata.

Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Témiscouata profitent de la circonstance de votre réunion pour l'élection de nouveaux Directeurs, pour vous remercier de l'honneur que vous leur avez fait en les choisissant comme Directeurs, et de l'appui cordial que vous leur avez accordé dans tout ce qu'ils ont fait durant l'année de leur gestion, surtout le jour de l'exhibition qui marquera dans les annales de cette Société; car vos Directeurs ont constaté avec plaisir et bonheur que l'exhibition de cette année a été la plus belle et la plus importante qui encore eut lieu dans ce Comté, tant par le nombre des personnes qui ont visité l'exposition et le nombre des exposants que par beauté des effets manufacturés.

Vos Directeurs ont constaté aussi avec plaisir une amélioration sensible dans les animaux exposés. Ce qui a attiré surtout leur attention c'était le beurre, et ils ont pu se convaincre par le nombre des exposants dans cette classe, la beauté de cet article en général; que l'on comprend à présent parfaitement l'impor-

tance et le profit qu'il y a à faire du bon beurre, surtout dans un temps comme celui où cet article obtient un prix si élevé; mais pour faire du bon beurre, il faut de bons pacages et pour avoir de bons pacages il faut semer de la graine de trèfle; c'est pourquoi vos directeurs vous conseillent fortement, non-seulement de continuer à en semer comme par le passé, mais d'augmenter votre semence, de semer moins de grains et de faire plus de prairies; car de là dépend l'avenir du cultivateur.

Les membres de cette société doivent être reconnaissants au Conseil d'Agriculture de la Province de Québec pour avoir permis aux Sociétés d'Agriculture d'employer le montant de la souscription des membres en achat de graines de trèfle, dont on commence à comprendre l'importance; et vos Directeurs verraient avec peine que le Conseil d'Agriculture leur retirerait cette permission, vu le bien qui en est résulté pour ce Comté depuis son introduction; car il est de fait qu'avant que cette Société eût pris ce moyen de faire connaître aux cultivateurs l'importance de cette culture, peu de personnes en comprenaient l'importance, et encore un bien plus petit nombre l'employait dans la culture.

Vos directeurs verraient avec satisfaction le rappel par le Conseil d'Agriculture de cette Province, de cette partie de leur règlement qui a rapport aux fermes les mieux tenues, ou du moins laisserait aux sociétés la faculté de l'adopter ou de le mettre de côté; car vos Directeurs sont convaincus par ce qui s'est passé en 1873, que ce règlement n'a produit aucun bien dans ce Comté, et n'a eu pour résultat que de donner de fortes sommes d'argent à des personnes qui n'en avaient pas besoin, et priver la société d'une somme d'argent qu'elle aurait pu employer en achat d'animaux améliorés et dont tout le monde aurait profité.

C'est parce que vos directeurs ont remarqué, dis le commencement, que tous les membres de cette Société étaient opposés à ce règlement qu'ils ont cru devoir faire la présente remarque, espérant que le Conseil d'Agriculture permettra à cette Société d'employer leur argent pour d'autres objets que pour les fermes les mieux tenues.

Le tout soumis,

(Signé) CHS. BERTRAND, Président,

L. N. GAUVREAU, Secrétaire-Trésorier.

Après quoi les comptes du Secrétaire-Trésorier ayant été audités suivant la loi et approuvés par l'assemblée,

M. George Dechêne propose, secondé par M. B. Caouette, que vu le peu de bien qu'a produit, dans ce Comté, le concours pour les fermes les mieux tenues, que le Conseil d'agriculture de cette Province soit prié d'exempter cette société de l'obligation de tenir le dit concours, et de lui permettre d'employer l'argent destiné à cette fin en achats d'animaux de race améliorée.

Laquelle motion fut adoptée unanimement.

Après quoi les Messieurs dont suivent les noms furent élus officiers et directeurs pour l'année 1875:

Président, Charles Bertrand, écr.; Vice-Président, George Dechêne, écr.; Secrétaire-Trésorier, L. N. Gauvreau, écr., N. P.

—Directeurs: MM. Alexis Leclerc, Ferd. Chamberland, Eusèbe Bérubé, Octave Lebel, Félix Saindon, Elie Mailloux, Clovis Bérubé, B. Caouette fils, Al. Beaulieu, L. A. Bertrand, Ed. Morin, Max. Larrivé, Edouard Belzile, Jos. Albert, J. Bte. Godbout, et Jos. Desjardins.

Sur motion de M. Maréchal Lebel, secondé par M. B. Caouette fils, des remerciements furent votés à MM. les Officiers et Directeurs, pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit les affaires de cette Société.

LS. N. GAUVREAU,

Secrétaire-Trésorier.

### Composition du lait aux différentes parties du jour

Le lait est une substance si com mune, qu'elle a été souvent analysée. Quoiqu'il en soit, nous trouvons dans le *Medical Journal* d'Edimbourg une analyse faite sur le lait d'une vache en bonne santé, à différentes heures du jour, et qui nous paraît devoir intéresser.

Le professeur Bædecker, dit le journal d'Edimbourg, a analysé le lait donné par une vache se portant parfaitement bien, à différentes heures de la même journée, dans le but de déterminer une fois de plus les changements opérés dans la somme relative